

Comment soumettre une proposition d'assurance vie en utilisant le service JET



Le service JET garantit que la police sera établie dans les cinq jours suivant la réception de la proposition par la Standard Life, et ce, dans les cas où le Questionnaire complémentaire sur l'état de santé et le style de vie de la proposition détaillée est rempli au complet.

<p>Admissibilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le service JET est offert aux clients ayant peu d'antécédents médicaux pour les nouvelles propositions Perspecta (police sur une seule tête seulement), d'assurance vie entière (police sur une seule tête seulement) et d'assurance temporaire de 10/20 ans. Les limites d'âge et de capital assuré sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 40 ans – capital assuré jusqu'à concurrence de 249 999 \$ De 41 ans à 55 ans – capital assuré jusqu'à concurrence de 99 999 \$
<p>Proposition et Questionnaire complémentaire sur l'état de santé et le style de vie</p>	<ul style="list-style-type: none"> Veillez remplir la Proposition détaillée d'assurance vie et d'assurance maladies graves (formulaire F5071). Assurez-vous de remplir la proposition au complet, y compris le Questionnaire complémentaire sur l'état de santé et le style de vie. En cas de réponse « OUI » à l'une des questions du Questionnaire complémentaire sur l'état de santé et le style de vie, veuillez fournir de plus amples renseignements à la section 3, en page 5 du Questionnaire supplémentaire. Veillez à ce que toutes les signatures requises apparaissent aux pages 8 et 9 de la proposition et à la page 5 du Questionnaire supplémentaire. Information importante – Remettre au client le document Information importante pour le produit souscrit. <ul style="list-style-type: none"> Information importante sur l'assurance vie universelle Perspecta (formulaire F6092) Information importante sur l'assurance vie entière (formulaire F6326) Information importante sur l'assurance temporaire R et T de 10 ans et de 20 ans (formulaire F6094)
<p>Exposés-clients</p>	<ul style="list-style-type: none"> Procurez-vous un exposé-client à partir de notre logiciel AccumulAction ou de votre bureau de vente. Afin d'accélérer le traitement de la proposition, assurez-vous que les renseignements contenus dans l'exposé-client correspondent aux renseignements inscrits sur la proposition. Perspecta et assurance vie entière – L'exposé-client doit être signé par le client et par le producteur. Perspecta – Soumettez seulement la page de signature de l'exposé-client. Assurance vie entière – Soumettez l'exposé-client au complet ainsi que la page de signature. Perspecta et assurance vie entière – Dans le cas d'une modification de la protection demandée initialement, un nouvel exposé signé est exigé. Le client et le producteur doivent signer l'exposé-client révisé au moment de la délivrance de la police. Pour Perspecta, seule la page de signature signée doit être soumise à la Standard Life. Pour l'assurance vie entière, l'exposé-client au complet et la page de signature doivent être soumis à la Standard Life.
<p>Exigences médicales supplémentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> Si la Standard Life exige une attestation médicale supplémentaire, la police ne pourra être établie dans le délai garanti de cinq jours.

[Soumission de la documentation](#)